



## Sommaire

Les « étableurs » .....	2
Essentiels 2020 .....	2
Rachat de trimestres d'études supérieures .....	2
Orange graduate Program .....	3
Reconnaissance des compétences et des qualifications .....	3
La campagne des EI .....	3
Remise à niveau et autres situations individuelles .....	3

Prochaine réunion DP le 13 février 2018.  
Une question ? Une préoccupation ?  
Remontez-la à vos représentants CFE-CGC Orange

## **Vos élus DP vous défendent au quotidien. Ils sont vos PORTE-PAROLE auprès de la Direction.**

Leur mission ? Garantir l'application juste et loyale des dispositions qui s'appliquent dans votre établissement en matière de droit du travail et des fonctionnaires, conventions collectives, accords d'entreprise. Vos DP interviennent sur des questions essentielles comme la rémunération, la durée du travail, les conditions de travail et la santé des personnels.

Chaque fois que nécessaire, ils portent vos réclamations individuelles et collectives, auxquelles la Direction est tenue de répondre par écrit lors des réunions mensuelles des DP.

### **VOS DP sont vos DÉFENSEURS PERSONNELS...**

... toujours présents à vos côtés. Votre DP vous conseille, peut vous accompagner lors des entretiens avec votre hiérarchie, vous appuyer dans une démarche de conciliation, mobiliser les ressources disponibles pour vous défendre.

En cas de besoin, il saisit l'Inspecteur du Travail, ou alerte le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et la Direction de toute mise en danger des personnels de son établissement.

Vos élus DP CFE-CGC Orange sont formés et régulièrement informés des évolutions du droit des personnels. Ils bénéficient d'appuis juridiques et techniques afin de mieux intervenir pour vous défendre et s'engagent à :

- ◆ Répondre aux questions qui concernent votre emploi, vous accompagner dans vos démarches de mobilité, vous aider à défendre vos augmentations et promotions.
- ◆ Veiller tout particulièrement au respect de la santé et du bien-être des personnels de l'établissement.
- ◆ Exiger une vraie politique d'égalité femme / homme, pas seulement de continues mesures de rattrapage, se mobiliser pour développer l'emploi des personnes handicapées et faire supprimer tout type de discriminations.

Tous les mois, via ce compte-rendu, nous vous tiendrons informés  
des réponses de la Direction à vos questions.

## Les « étableurs »

---

### Question 1

Nous ne disposons pas de la liste des animateurs « étableurs » du périmètre et leur site de rattachement. Est-il possible de la mettre à disposition de tous les salariés ?

### Réponse de la Direction

*Il n'existe pas de liste des étableurs car ces derniers sont des salariés volontaires qui s'investissent parallèlement à leur activité, en fonction de leur disponibilité. Les salariés peuvent contacter la communauté des étableurs sur Piazza.*

*Pour contacter les étableurs en dehors de Piazza, des échanges en physique sont organisés (de type atelier) et pour lesquels une communication est réalisée au moyen d'affiches.*

*L'idéal serait de pouvoir disposer d'un étableur par équipe, dans les différents sites.*

### Analyse de la CFE-CGC

Nous avons là une démonstration de la destination de piazza qui plus qu'un RSE sans obligation affichée de connexion des salariés, est devenu un outil de travail. Les étableurs sont utiles à tous ceux qui souhaitent améliorer leur aptitude au digital. Les salariés absents de la communauté piazza sont contraints d'attendre que soit organisé sur leur site un atelier. Cela peut durer de très nombreux mois. C'est très regrettable et peu en phase avec la promesse orange. Pourquoi ne pas mettre à disposition une liste des étableurs sur anoo ?

## Essentiels 2020

---

### Question 2

Les salariés souhaitent savoir si les « journées d'échanges et partage sur Essentiels 2020 » seront organisées en 2018 sur le périmètre DRH Com.

### Réponse de la Direction

*Nous ne disposons pas d'information à date.*

### Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC reviendra donc sur la question. Il nous paraît important en 2018 de poursuivre et continuer à introduire des journées d'échanges et partage sur « Essentiels2020 », en rappelant les objectifs et en soulignant qu'il convenait « d'associer l'ensemble des collègues ». Ces journées constituent des opportunités de refonder les relations au travail et de traiter plus largement les questions que se posent les collègues autour de ce programme.

## Rachat de trimestres d'études supérieures

---

### Question 3

La loi prévoit la possibilité de racheter jusqu'à 12 trimestres d'études supérieures. Les conditions détaillées, notamment financières, sont définies par décret. Cette disposition est-elle reconduite en 2018 ?

### Réponse de la Direction

*À notre connaissance, aucun nouveau décret n'est venu changer les conditions financières concernant le rachat jusqu'à 12 trimestres d'études supérieures.*

### Analyse de la CFE-CGC

Rapprochez-vous de vos DP si vous souhaitez profiter de cette disposition.

# Orange graduate Program

---

## Question 4

À notre connaissance il existe depuis 2012, dans le cadre de la RSE, un programme baptisé « OGP » (Orange Graduate Program) destiné aux jeunes talents. Pouvons-nous recevoir les informations relatives au suivi de ce programme sur le périmètre DRH COM ?

### Réponse de la Direction

Les informations disponibles sur ce programme sont accessibles via le lien suivant :

[https://orange.jobs/media/fr-orange-graduate-programme/UPL7978126523849777415\\_VF\\_Plaquette\\_WEB\\_2018.pdf](https://orange.jobs/media/fr-orange-graduate-programme/UPL7978126523849777415_VF_Plaquette_WEB_2018.pdf)

### Analyse de la CFE-CGC

Nous ne disposons donc pas de l'information détaillée sur notre périmètre... dont acte. Pour autant, la CFE CGC s'étonne que la direction ne dispose pas d'informations plus précises sur ce programme et déplore qu' OGP, destiné aux jeunes talents, ne soit pas généralisé à notre périmètre.

# Reconnaissance des compétences et des qualifications

---

## Question 5

L'accord sur la reconnaissance des compétences et des qualifications prévoit pour sa mise en œuvre la création d'un nouveau référentiel des métiers. Cette action est-elle lancée pour les métiers DRH COM ? Quelle est la date prévisionnelle d'achèvement de sa rédaction/validation ?

### Réponse de la Direction

Une première étape a été réalisée concernant les métiers RRH DRH et préventeurs.

L'accord prévoit une mise en œuvre sur 18 mois. Les autres métiers seront déployés progressivement.

### Analyse de la CFE-CGC

Nous vous tiendrons informés des avancées de la mise en œuvre.

# La campagne des EI

---

## Question 6

La nouvelle campagne des EI a débuté le lundi 18 décembre 2017 et s'achèvera le vendredi 16 mars 2018 (2 mars 2018 pour les cadres soumis à PVM). Cette campagne s'inscrit dans le cadre de : « la promesse Orange, un employeur digital et humain.

- ◆ L'application sur laquelle s'appuient les managers, leurs collaborateurs et la filière RH a-t-elle été modifiée pour prendre en compte les dispositions de l'accord « reconnaissance des compétences et qualifications » ?
- ◆ Si oui, les échanges et décisions prises, y compris en termes d'accompagnement, seront-ils tracés dans cette

application notamment pour ce qui concerne les évolutions en niveau de compétences (4 niveaux) ?

### Réponse de la Direction

La finalité de l'EI reste inchangée, y-compris sur l'accompagnement individuel. Les métiers n'étant pas encore tous définis en référence à la question 7 ci-dessus, cela fera l'objet d'une étape ultérieure.

### Analyse de la CFE-CGC

De la même façon que pour la question précédente, nous restons vigilants sur la mise en œuvre de cet accord et sur l'évolution de l'application sur laquelle s'appuient les RH.

# Remise à niveau et autres situations individuelles

---

## Question 7

L'accord portant sur la reconnaissance des compétences et des qualifications prévoit (article 1.3) le traitement de situations individuelles telles que :

- le sous-positionnement du niveau de qualification et/ou salarial par rapport au niveau d'emploi tenu,
- la mise ou remise à niveau du salaire à la suite d'une mobilité au sein du Groupe, d'une interruption durable d'activité.

### Pour le Périmètre DRH COM :

- ◆ Combien de salariés ont-ils bénéficié de ces mesures individuelles en 2017 ?
- ◆ Combien de salariés sont-ils toujours éligibles à ces mesures en 2018, notamment celles et ceux qui n'ont bénéficié d'aucune promotion depuis plus de dix années ?

### Réponse de la Direction

L'instance DP n'a pas vocation à réaliser des bilans

### Analyse de la CFE-CGC

Nous nous tournerons donc vers nos collègues du CE

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Élus périmètre DRH Com

- Ali BEN M BAREK DRH/DRHFS Paris
- Alain CANOVAS DRH/DSRH Paris
- Frédérique LIMIDO-MILESI RSE DPS Paris
  - Eric RIVIÈRE DRH/DSRH Blagnac
  - Zahra SAYAD COMM/MARQ Paris

## 2018, ANNÉE DE LA FIBRE ... MILITANTE!



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/fonctions-support-et-finances/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](https://bit.ly/annuaireCFE-CGC)

